

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 février 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1754)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 252

présenté par
M. Gille

ARTICLE 11

À l'alinéa 15, après le mot :

« réadaptation, »,

insérer le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel